

FORMULE 70V

COUR DU BANC DU ROI (DIVISION DE LA FAMILLE)

Centre de _____

(Conformément à l'article 28 de la Loi d'interprétation, le masculin est utilisé dans un sens épicène.)

ENTRE :

(nom au complet)

requérant

— et —

(nom au complet)

intimé

NOTE EXPLICATIVE

Libellé de la clause

Explication

(Veuillez invoquer le paragraphe 70.31(13) des Règles de la Cour du Banc du Roi ou donner une explication détaillée.)

RÉSERVÉ AU TRIBUNAL

ACCEPTÉE PAR :

(Juge, conseiller-maître ou registraire adjoint)

REJETÉE PAR :

(Juge, conseiller-maître ou registraire adjoint)

(Remarque : Lorsqu'une clause est acceptée, veuillez faire parvenir la note explicative au comité d'examen des clauses types de la Division de la famille aux fins d'examen par ce comité.